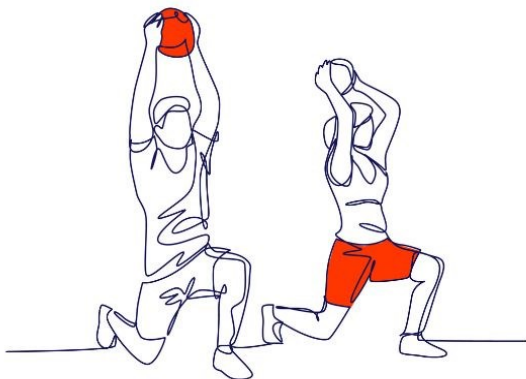




Rapport d'activité

2021

URPS Kine Bretagne



Sommaire

L'Edito du Président	3
-----------------------------	---

L'URPS Kiné Bretagne	4
-----------------------------	---

La Profession de Masseur-Kinésithérapeute

La présentation de l'URPS Kiné Bretagne

Les Missions

Le budget 2021

L'activité

Les projets et évènements

Représentation dans les Instances	12
--	----

Les Instances Régionales de la Démocratie Sanitaire

Les Instances Territoriales de la Démocratie Sanitaire

Les Organisations Territoriales

Autres Instances et groupes de Travail

L'Interprofessionnalité	15
--------------------------------	----

L'Inter-URPS

L'Association GECO Lib'

L'Edito du Président



Franck ADRIAN , Président

Cette année 2021 a vu la nouvelle équipe prendre la suite de la dernière mandature en juin 2021. Cette transition a permis de finaliser les projets en cours et d'impulser une nouvelle dynamique.

Après deux mandatures qui ont permis de poser les bases de la structure et de construire la représentation dans les différentes instances, nous pouvons maintenant faire émerger des projets concrets.

Nous avons durant cette année continué à accompagner les professionnels dans cette crise sanitaire aux multiples rebondissements. Elle nous a montrés toute l'importance du travail coordonné et de la place des Masseurs–Kinésithérapeutes dans les missions de santé publique en parallèle de leur rôle dans la prise en charge des patients sur le terrain.

L'URPS Kiné Bretagne a cette année réussi à finaliser certains de ses projets, structurer la nouvelle mandature, mis en place des groupes de travail sur le sport-santé, la pédiatrie (SAHOS, bronchiolite), COVID long, démographie, mais aussi à participer à la représentation des Kinésithérapeutes libéraux dans les différentes instances de démocratie en santé. Une attention particulière a été mise sur l'accompagnement à la structuration de l'activité coordonnée au travers du développement de GECO Lib' et à la formation PACTE (Programme d'Amélioration Continu du Travail en Equipes de soins primaires).



L'URPS Kiné Bretagne

La Profession de Masseur-Kinésithérapeute

En 2021, il a été recensé environ **4 330** Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux (MKL) et 754 remplaçants dans la région Bretagne.

Avec plus de 135 Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants, la démographie professionnelle en Bretagne progresse (114 en 2020) avec des disparités locales importantes. Les départements du Morbihan, d'Ille et Vilaine et du Finistère présentent une dynamique démographique en progression avec respectivement 140, 135, 135 kinés/100 000 hab. Les Côtes d'Armor progresse mais garde un déficit important avec 96 pour 100 000 hab (90 en 2020).

	22	29	35	56	Bretagne
Kinés/100 000 habitants	90	135	135	140	135
Nombre kinés libéraux	576	1236	1463	1057	4330
dont remplaçants	67	125	128	424	754

La démographie bien que dynamique masque un **déficit** dans **toutes** les zones de la région tel qu'exposé dans un travail effectué par Joy Raynaud, "**Rapport accès au soins de kinésithérapie**" commande nationale de la FFMKR :

- **68%** des répondants n'ont pas de place pour prendre en charge des patients urgents ;
- **10** jours est le délai moyen pour prendre en charge un soin chronique ou non urgent ;
- **87%** constatent une augmentation de la demande ;

La présentation de l'URPS MKLB

Le siège social de l'URPS Kiné Bretagne se situe à la Maison des URPS au 13 E Boulevard Solférino à Rennes.

Elle est constituée sous la forme d'une SEP (Société en participation) avec le partenariat financier des URPS Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Pharmaciens libéraux de Bretagne.

Une chargée de gestion à temps plein en assure l'administration. La maison regroupe les URPS de différentes professions : Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Pharmaciens, Pédiatres-Podologues, Orthophonistes, Sages-Femmes, Orthoptistes et Biologistes.

Les élections et mise en place de la nouvelle mandature

Les élections URPS du 7 avril 21 dont les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-dessous, ont permis la mise en place de la nouvelle Assemblée et de son bureau en juin 2021.

RESULTATS ELECTIONS URPS 2021

Masseurs Kinésithérapeutes - Bretagne

Mercredi 7 Avril 2021

MKL inscrits	3812	MKL votants	1117
Taux de participation	29,30%	Votes blancs ou nuls	20
Votes visiblement exprimés (vve)	1097	Nombre d'élus	18

ALIZE

Nombre de votes	325
% des VVE	29,63%
Nombre d'Elus	5

Mickael MEUROU (56)
Sophie JACQUES (35)
Didier BEDEL (29)
Christel MICHEL (56)
Marc-Antoine POTIN (35)

FFMKR

Nombre de votes	563
% des VVE	51,32%
Nombre d'Elus	10

Franck ADRIAN (56)
Sterenn HOUEL (29)
Olivier DARTOIS (35)
Rozenn LAURENT (22)
F-X SALMON (29)
Elena LE COLLEN (35)
Maxime LE GAL (56)
Agnès AUBERT (22)
Serge COLOMBEL (35)
Adeline KERVAREC (29)

SNMKR

Nombre de votes	209
% des VVE	19,05%
Nombre d'Elus	3

Magalie TURBAN (22)
Tristan MARECHAL (56)
Pascale FILLION (35)

Les Membres du Bureau

Franck ADRIAN, Président (TDS 4)
Sterenn HOUEL, Vice-Président (TDS 1-2)
Rozenn LAURENT, Secrétaire (TDS 7)
Pascale FILLION, Secrétaire adjoint (TDS 5)
Mickaël MEUROU, Trésorier (TDS 8)
Elena LE COLLEN, Trésorier adjoint (TDS 5)

Chargée de mission :

Virginie MORIN

Les Membres de l'Assemblée:

Agnès AUBERT (TDS 7)
Didier BEDEL (TDS 1-2)
Serge COLOMBEL (TDS 5)
Olivier DARTOIS (TDS 5)
Adeline KERVAREC-GOLFARB (TDS 1-2)
Maxime LE GAL (TDS 4)
Tristan MARECHAL (TDS 4)
Gérard MERLE (TDS 3)
Jean-Marie OULHEN (TDS 3)
Marc-Antoine POTIN (TDS 5)
François-Xavier SALMON (TDS 1-2)
Magalie TURBAN (TDS 6)

Les Missions

Les URPS contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale et participent notamment :

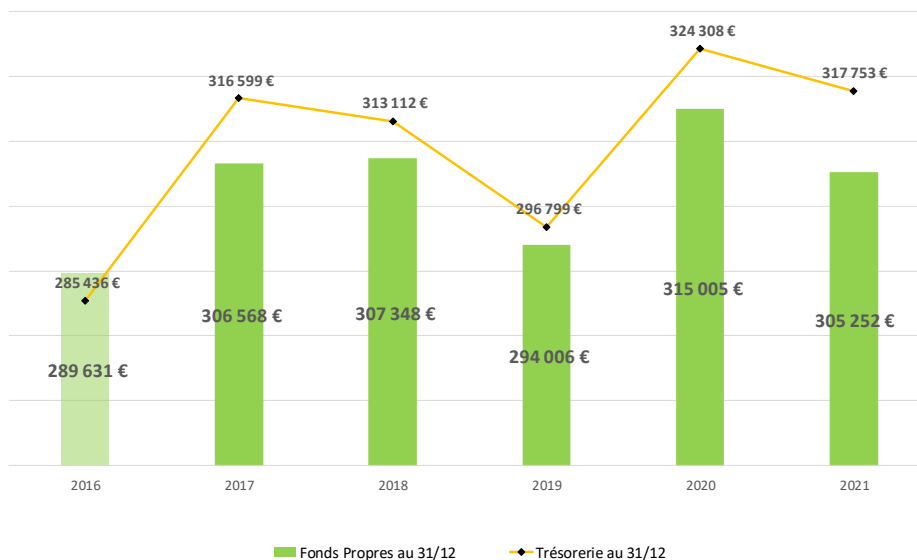
1. A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé.
2. A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS).
3. A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.
4. A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.
5. A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins.
6. Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.
7. A la mise en œuvre du développement pro-

Le budget 2021

En 2021, l'URPS Kiné Bretagne a perçu une dotation de 150 024 €. Celle-ci est inférieure à celle de l'année 2020 en raison d'une participation financière aux élections URPS d'Avril 2021.

Recettes	Dotation	150 024 €
	Divers	1653€
		151 677 €
Charges		174 435€
Résultat		-22 758 €

Fonds Propres et Trésorerie de l'URPS MKLB



L'activité

L'année 2021 a été marquée par la clôture de l'ancienne mandature et la mise en place de la nouvelle.

Au cours de l'année 2021, l'URPS kiné Bretagne a participé à 213 réunions.
3 Assemblées Générales dont 1 Assemblée Générale constitutive et 4 réunions de bureau ont été organisées.

La nouvelle mandature s'est attachée à poursuivre et soutenir les projets de l'inter URPS et de l'Association GECO Lib'.

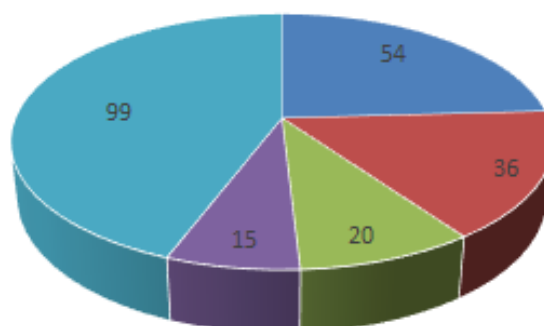
En fin d'année 2021, des groupes de travail ont commencé à se constituer au sein de l'URPS Kiné Bretagne, sur différentes thématiques :

- Activité physique adaptée, sport santé
- Covid long
- Démographie



En 2021, l'URPS Kiné Bretagne a participé à 224 réunions réparties comme ci-dessous.

Répartition du nombre de réunions 2021



- Réunions régionales / nationales
- Réunion territoriales
- Réunions inter URPS
- Réunion URPS MK / SEP
- Réunions GECO LIB'

Les projets et événements

COMMUNICATION

- **Envoi d'une newsletter papier**

L'URPS Kiné Bretagne a envoyé une newsletter papier à ses mandants en septembre 2021. Cette onzième newsletter papier, téléchargeable sur le site internet, contenait différentes informations :

Actualités

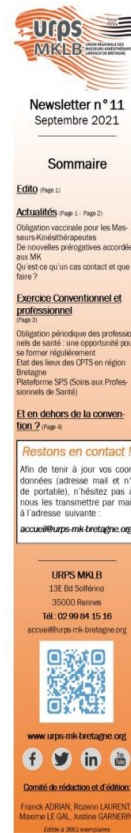
- Obligation vaccinale pour les Masseurs-Kinésithérapeutes
- De nouvelles prérogatives accordées aux MK
- Qu'est ce qu'un cas contact et que faire ?

Exercice conventionnel et professionnel

- Obligation périodique des professionnels de santé : une opportunité pour se former régulièrement
- Etat des lieux des CPTS en région Bretagne
- Plateforme SPS (Soins aux Professionnels de Santé)

Et, en dehors de la convention ?

- La recherche clinique en libéral, ça vous tente ? Entretien avec Rémy-Julien LAUNOIS



Les élus de l'URPS Kiné Bretagne ont décidé de limiter l'envoi papier des newsletters pour des raisons économiques et écologiques. L'envoi numérique est désormais privilégié. Une seule newsletter papier par an sera envoyée.

- **Mise en place du Kiné Breizh News**

Depuis octobre 2021, l'URPS Kiné Bretagne rédige et envoie tous les mois environ un Kiné Breizh News aux Kinésithérapeutes Libéraux bretons. Cet e-mail permet de relayer les informations régionales, locales, nationales, les projets de l'URPS Kiné, les projets inter URPS, les outils à disposition des professionnels de santé libéraux Bretons, les événements régionaux et départementaux.

Le taux d'ouverture du Kiné Breizh News s'élève à environ 40%.

- **Communication sur les réseaux sociaux**

L'URPS Kiné Bretagne communique également sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn). Ces canaux de communication vont être davantage exploités dans les années à venir.

MISE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL

- **Activité Physique adaptée (APA), sport santé**

L'URPS Kiné Bretagne a constitué un groupe de travail sur la thématique de l'activité physique adaptée (APA), sport santé.

Un guide pratique "Comment développer une activité physique adaptée en kinésithérapie de ville ?" est en projet.

Cet outil sera à destination des Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux Bretons et pourra être diffusé largement aux autres professionnels de santé libéraux.

- **COVID long**



Un webinaire pluriprofessionnel sur la prise en charge du COVID long a été organisé par l'ARS Bretagne le mardi 9 novembre 2021.

Plus de 450 professionnels de santé bretons étaient réunis en ligne, afin de suivre les interventions :

- **du Docteur Arvieux**, Infectiologue ;
- **du Docteur Cogné**, spécialisée en médecine physique et de réadaptation au CHU de Rennes ;
- **du Docteur Le Hô** de l'hôpital privé de Cesson Sévigné ;
- **de Madame Sophie Jacques**, Kinésithérapeute et élue à l'URPS Kiné Bretagne qui a présenté une partie sur la rééducation respiratoire du COVID long ;
- **et, de Madame Isabelle Rénier-Paugam**, Orthophoniste et élue à l'URPS orthophonistes Bretagne.

Informier, sensibiliser, former les professionnels de santé, recenser les Kinésithérapeutes souhaitant prendre en charge les patients atteints de COVID long sont les objectifs du groupe de travail initié par l'URPS Kiné Bretagne.

Le coût de ce projet est à évaluer et à travailler en partenariat avec l'ARS Bretagne.

- **Démographie**

La région Bretagne présente des zones très sous dotées ou l'accès à un kinésithérapeute devient très problématique.

Il semble d'autre part que les zones surdotées ne soient pas le reflet du terrain (fait confirmé par une étude démographique commandée par le syndicat FFMKR).

Dans ce contexte, l'URPS Kiné Bretagne travaille avec les étudiants FNEK, le CROMK, la région et l'ARS pour explorer les solutions et les problématiques de l'installation des étudiants notamment.

- **Pédiatrie**

Les membres du groupe de travail pédiatrie de l'URPS aimeraient :

- Améliorer et favoriser l'orientation des jeunes patients vers les Kinésithérapeutes en cas de plagiocéphalie ;
- Faire un bilan plagiocéphalie le plus tôt possible ;
- Valoriser les compétences MK dans le domaine de la plagiocéphalie ;
- Faire figurer des alertes et alarmes sur le bilan plagiocéphalie.

Une fiche projet est en cours de rédaction.

PARTICIPATION A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

- **Fin de distribution des masques**

Les reliquats des dotations ARS de masques ont été donnés aux Conseils des Ordres Départementaux du 22, 29, 35 afin qu'ils soient attribués aux jeunes kinés arrivant sur la région. Cela clôture une partie de l'important travail d'accompagnement mené par notre URPS kiné durant cette crise sanitaire.

- **L'URPS a accompagné les Kinésithérapeutes via différentes actions :**

- Participation aux audioconférences de l'ARS « crises sanitaires » ;
- Diffusion des informations sur les obligations vaccinales et les règles d'isolement afin que les Kinésithérapeutes puissent être en accord avec une législation qui évolue rapidement, dans le contexte d'urgence sanitaire ;
- Formation des Kinésithérapeutes à la vaccination et aux prélèvements naso-pharyngés et à leur mise en place ;
- La mise en application des dispositifs prioritaires de garde d'enfants à disposition des profession-

NOS EVENEMENTS

- **Intervention à l'IFMK de Brest**

Le 3 décembre 2021, Franck ADRIAN et Sterenn HOUEL sont allés à l'IFMK de Brest pour :

- Rencontrer la représentante de la FNEK afin d'évoquer les difficultés financières des étudiants bretons en Kinésithérapie et la coopération possible URPS/FNEK pour que les études de kinésithérapie soient financées comme l'impose la loi par la région et non par les étudiants qui se retrouvent en grande précarité ;
- Prendre contact avec l'équipe pédagogique pour faire naître une synergie entre les étudiants et l'URPS
- Intervenir auprès des étudiants de 4ème année afin de présenter l'URPS et les interactions qu'ils peuvent avoir avec notre structure une fois diplômé.

- **Intervention à l'IFMK de Rennes**

Le 12 mai 2021, Sterenn HOUEL, Vice-Présidente de l'URPS Kiné Bretagne est intervenue au séminaire de fin d'étude des étudiants K4 de l'IFMK de Rennes.

Le thème portait sur le passage de la vie étudiante à la vie professionnelle.

Le rôle, les missions et les projets de l'URPS Kiné Bretagne ont notamment été présentés aux étudiants.

D'autres partenaires sont intervenus tels que l'Ordre MK, la CPAM, des Assurances privées, des Association de Gestion Agréée (AGA) et une CPTS.

- **Participation au salon Rééduca 2021**

L'URPS Kiné Bretagne était représentée par Sterenn HOUEL et Franck ADRIAN. Ils étaient présents sur le stand commun de toutes les URPS MK pour répondre aux questions des Kinésithérapeutes sur les missions et actions des URPS. Ils ont également échangé sur les projets régionaux développés par chaque URPS MK.



- **Soutien d'un projet en recherche clinique**

Rémi-Julien Launois, Kinésithérapeute à Rennes, a sollicité l'URPS Kiné Bretagne pour son étude clinique en cabinet libéral.

Nous avons relayé ses demandes de communication auprès des Kinésithérapeutes et permis l'implication de plusieurs professionnels en organisant un webinaire d'informations. D'autre part, nous avons appuyé les demandes de financement qu'il présentait et nous continuerons à soutenir ce projet de recherche clinique en libéral.

- **Rencontre et présentation auprès de l'ARS Bretagne**

Suite à la mise en place de la nouvelle mandature, l'URPS Kiné Bretagne a sollicité un rendez vous avec l'ARS Bretagne afin de présenter et échanger sur les projets et enjeux à venir.

Le 17 Aout 2021, Monsieur Mulliez, Directeur Général accompagné de Hervé GOBY ont reçu Sterenn HOUEL, Kinésithérapeute, Justine GARNERIN, Chargée de mission et Franck ADRIAN, Président de l'URPS Kiné Bretagne.

Il a été évoqué, outre les axes de travail de l'URPS Kiné Bretagne, notre volonté commune de travailler en synergie.

Représentation dans les Instances

Les élus URPS participent à la représentation des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux dans les différentes instances régionales et territoriales.

Les instances régionales de la Démocratie Sanitaire

CRSA

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Bretagne est un lieu d'expression des acteurs de santé et des usagers.

Elle constitue une voie privilégiée pour recueillir les aspirations et les besoins en matière de santé, favoriser l'appropriation collective des enjeux de santé par les acteurs et participer ainsi à l'élaboration et la mise en place du Projet Régional de Santé.

COMMISSION PERMANENTE

Cette commission exerce l'ensemble des attributions dévolues à la CRSA, et coordonne les quatre commissions spécialisées listées ci-dessous.

L'URPS Kiné Bretagne ne siège pas dans cette commission.

CSOS

La Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) est une instance de réflexion éthique et d'évaluation de la politique régionale d'organisation des soins. Elle prépare un avis sur le projet de schéma régional d'organisation des soins dans ses volets hospitalier et ambulatoire.

CSP

La Commission Spécialisée Prévention prépare un avis sur le projet de schéma régional de prévention. Elle peut également formuler des propositions sur la politique régionale en matière de prévention.

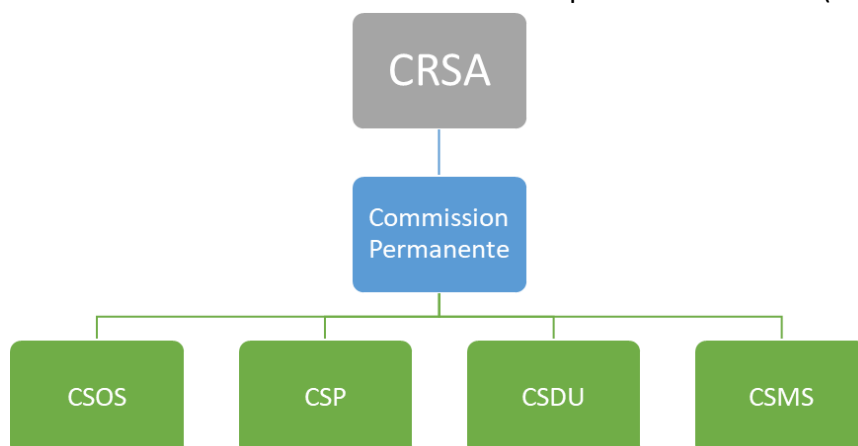
CSDU

La Commission Spécialisée Droits des Usagers est chargée d'élaborer avec les autres commissions, un rapport pour évaluer les conditions dans lesquelles les droits des usagers sont respectés.

L'URPS Kiné Bretagne ne siège pas dans cette commission.

CSMS

La Commission Spécialisée du Médico-Social donne un avis sur le projet de schéma de l'organisation médico-sociale et sur l'élaboration et l'actualisation du Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC).



Les instances territoriales de la Démocratie Sanitaire

CTS

Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS), au nombre de sept, s'inscrivent dans une volonté de développement de la démocratie en santé. Ils constituent une véritable instance de débats, de concertations et de réflexions partagées au service des acteurs du système de santé et des usagers en proximité à partir d'une identification des spécificités des 7 territoires de santé.



Territoires de démocratie en santé 2016



Source : ARS Bretagne, Territoires de démocratie en santé (arrêté du 27/10/2016)
Réalisation ARS Bretagne, Novembre 2016
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Les Organisations Territoriales

PTA/DAC

Les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) apportent un soutien aux professionnels de santé qui sont confrontés à des prises en charge de patients dites « complexes ». Leur travail se fait en collaboration avec le secteur social et médico-social. **La loi du 24 juillet 2019 relative à la transformation et l'organisation du système de santé a fait évoluer les dispositifs de coordination existants vers les DAC : « Dispositifs d'Appui à la Coordination ».**

En Bretagne, ces transformations sont en cours de déploiement.

Autres Instances et Groupes de travail

CARPEC

La Cellule d'Appui Régionale des Projets d'Exercice Coordonné (CARPEC) suit l'avancée des projets d'exercice coordonné des acteurs de terrain et donne son avis en cas de demande de financement.

CRONDPS

Le Comité Régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé rassemble les données harmonisées nécessaires aux analyses régionales relatives de la démographie des professionnels de santé, à leur implantation sur les territoires, à leurs modes d'exercice (pluriprofessionnel ou non) et à l'accès aux soins.

CRCPTS

La Commission Régionale CPTS valide les différentes étapes permettant la constitution de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sur le territoire Breton. Elle est composée de représentants de l'ARS, des URPS, des Fédérations Hospitalières et Médico-Sociales, de l'Assurance Maladie et des Usagers.

GTR PRSE

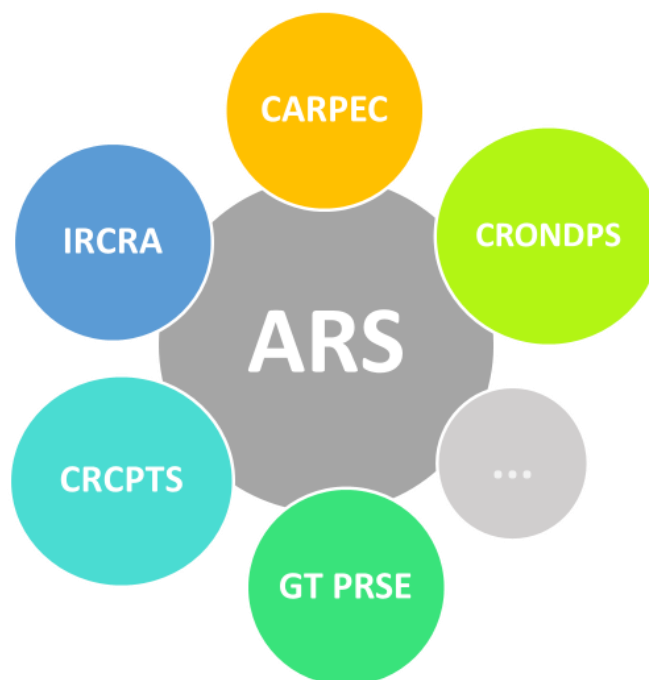
L'URPS Kiné Bretagne a été associée à la rédaction et au comité de pilotage du troisième Plan Régional Santé Environnement (PRSE). Initié en 2017, ce plan se déroule jusqu'en 2021. L'URPS Kiné Bretagne participera au tournage d'une vidéo sur la qualité de l'eau (balnéothérapie).

CRSMSP

Le Comité Régional de Sélection des Maisons de Santé Pluridisciplinaires réunit les institutions publiques, ainsi que les représentants des professionnels de santé libéraux. Les aides financières qui résultent de ce comité de sélection sont conditionnées à la validation du projet de santé par l'ARS, elles ne concernent que la partie immobilière des projets.

Instance stratégique régionale « Inégalités sociales de santé »

Une instance stratégique régionale « Inégalités sociales de santé » a été installée le 25 juin dernier en Bretagne en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19 qui a aggravé ces inégalités d'accès à la santé.



L'Interprofessionnalité

L'Inter-URPS

La crise sanitaire liée au SARS-CoV-2 a mis en exergue l'importance de l'interprofessionnalité et de l'exercice coordonné.

Le COPIL Inter-URPS

Le Comité de Pilotage inter-URPS, plus connu sous l'acronyme « COPIL Inter-URPS », réunit, tous les premiers mardi du mois, les URPS Biologistes, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-Podologues, Pharmaciens et Sages-Femmes de façon à mener des réflexions communes et des projets innovants.

Le Président et la chargée de mission de l'URPS Kiné Bretagne participent aux COPIL inter-URPS.



Le COPIL élargi Inter-URPS



Un COPIL élargi est organisé chaque année par les URPS bretonnes. Tous les élus membres des URPS ainsi que les chargés de mission sont invités à y participer.

Une cinquantaine d'élus a participé au COPIL élargi du 07 septembre 2021 de 14h00 à 17h00 à la Maison des Associations de Rennes.

Ce séminaire de rentrée a permis aux élus inter URPS de se rencontrer, de prendre connaissance du fonctionnement et des projets inter URPS, de réfléchir à d'autres projets inter-URPS et d'assister à une présentation de l'association GECO Lib'.

Les projets et événements de l'Inter-URPS

Le repérage des PA fragiles

L'expérimentation inter URPS PAF (Personnes Âgées Fragiles) a été soutenue financièrement par l'ARS Bretagne de 2016 à 2020.

L'objectif était de favoriser le repérage précoce de la fragilité chez les personnes âgées de plus de 70 ans, au domicile. Différents outils ont été mis à disposition des professionnels de santé libéraux pour faciliter le repérage des personnes âgées fragiles.

Le « Kit Fragilité »

Ce projet s'installe dans la continuité du projet « PAF ». Sur demande de l'ARS, l'Inter-URPS, les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) du Pays de Rennes et de Brocéliande et la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de Soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) des Vallons-de-Vilaine ont travaillé sur l'élaboration d'un « Kit Fragilités ».

Le défi ICOPE MONITOR

En fin d'année 2021, l'URPS Kiné Bretagne a souhaité participer au « défi ICOPE 10 000 STEP 1 ». ICOPE est une application qui permet de prévenir le déclin fonctionnel chez les PA autonomes de plus de 60 ans.

La Mesure 5 du Pacte de refondation des urgences

Agnès BUZYN, ancienne Ministre des solidarités et de la santé, a publié son pacte de refondation des urgences "Généraliser des parcours dédiés aux personnes âgées pour éviter le recours aux urgences" en 2019. A la suite, différentes filières gériatriques bretonnes ont répondu à un appel à projets proposé par l'ARS Bretagne. La filière gériatrique de Brest a souhaité asso-

L'année 2021 a été consacrée à l'évaluation de cette expérimentation. L'objectif est désormais de pérenniser et de déployer cette démarche sur toute la région Bretagne.



Il se compose de modules de formation à destination des aides à domicile. Un guide de sensibilisation au repérage de la fragilité ainsi que des fiches thématiques sur la prévention sont également à disposition des professionnels de santé libéraux (risques iatrogéniques, dénutrition, déshydratation...). L'URPS Kiné Bretagne a rédigé une fiche thématique « chutes et risques de chutes ».

L'URPS Kiné Bretagne a mis à disposition ICOPE auprès des MK libéraux bretons. Elle s'est engagée à financer la réalisation de STEP 1 (dépistages), dans la limite de 500. Bilan à venir en 2021.

cié les URPS de la région Bretagne à ses travaux. Les crédits alloués dans le cadre de cet appel à projet ont permis de recruter en début d'année 2021, une chargée de mission inter-URPS, Frédéric CAROFF-KARSON. Ses missions étaient de mettre en place un projet de parcours partagé pour les patients de 75 ans. Un diagnostic complet et des groupes de travail ont été réalisés entre mai et juin 2021.

La Commission santé des soignants inter URPS

La Commission Santé des Soignants Inter URPS a été créée en 2019 pour améliorer la santé des soignants et mettre à disposition des outils de prévention auprès des professionnels de santé libéraux Bretons.



Une convention de partenariat a été signée entre les Ordres professionnels, les URPS, l'ARS et la CPAM afin que les professionnels de santé libéraux Bretons puissent bénéficier gratuitement d'un bilan de santé dans les centres d'examen de prévention en santé (EPS).

Un livret "L'essentiel sur votre assurance prévoyance - Professionnels de santé libéraux, avez-vous pensé à votre protection sociale ?" a été réalisé par les élus de la Commission. Il s'adresse à tous les professionnels de santé libéraux.

Ce livret est un outil pédagogique sur la question sur l'assurance prévoyance.



Ensuite, le 12 mars 2021 de 14h00 à 17h00, les membres de la commission ont organisé la première rencontre régionale sur la santé des soignants en Bretagne. Les Ordres professionnels, les Doyens des Universités, les Responsables d'Instituts de formations professionnelles, les Associations, les représentants d'étudiants et d'internes, les Services de Santé Universitaires ainsi que l'Assurance Maladie et l'ARS Bretagne ont été invités à participer à cette rencontre. Différentes présentations ont été réalisées sur le burn-out des soignants en exercice et en étude.

L'épuisement professionnel des soignants

L'URPS Kiné Bretagne soutient l'association SPS qui permet notamment d'aider et d'orienter les Masseurs-Kinésithérapeutes en souffrance au travail ainsi que les étudiants.

L'association SPS réalise des enquêtes, met en œuvre des actions et développe des outils innovants pour améliorer la qualité de vie des étudiants et professionnels de la santé, prévenir et protéger leur santé, optimiser leur activité et la prise en charge des patients. Une plateforme téléphonique gratuite et anonyme est accessible 24h/24 et 7j/7.

L'URPS Kiné Bretagne est adhérente de l'association SPS.



La prise en charge des pathologies respiratoires

Dans le contexte épidémique de COVID-19 et pour faire face aux épidémies hivernales lors de la dernière saison hivernale, les URPS Masseurs-Kinésithérapeutes et Médecins de Bretagne ont souhaité rappeler le rôle des Kinésithérapeutes dans la prise en charge des pathologies respiratoires ainsi que l'intérêt des soins de ville, afin de limiter le recours aux urgences notamment pédiatriques.

Plusieurs actions ont été menées en 2021 telles que :

- l'envoi d'un communiqué de presse national inter URPS MK, le 26 octobre 2021 ;
- l'interview au 12/13 Bretagne de Serge COLOMBEL, élu à l'URPS Kiné Bretagne, le 2 novembre 2021 ;
- l'envoi d'un communiqué de presse régional à destination du grand public, le 14 décembre 2021.

D'autres actions complémentaires seront déployées en 2022.

Le SAHOS de l'enfant (Syndrome d'Apnées-Hypopnées Obstructive du Sommeil)

Le SAHOS de l'enfant est une pathologie peu connue de la population alors qu'un dépistage précoce est essentiel. Les conséquences d'un non diagnostic sont importantes. Les URPS des Chirurgiens-Dentistes, Masseurs-Kinésithérapeutes et Orthophonistes de Bretagne en partenariat avec l'UFSBD (Union Française pour la santé bucco-dentaire) se sont portées volontaires pour être les 4 pilotes du projet inter-URPS SAHOS de l'enfant. La réunion de lancement du projet avec l'ensemble des partenaires a eu lieu le 23 novembre 2021. Des actions d'information et de sensibilisation seront menées auprès des professionnels de santé

La formation PACTE de soins primaires

L'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) met en œuvre un programme de formation et d'appui destiné aux coordonnateurs d'équipes de soins primaires, en partenariat avec la Haute Autorité de Santé (HAS), la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS), l'ARS, les URPS et l'Association GECO Lib'.

Ce programme vise à :

- soutenir l'émergence de la fonction d'animation-management des équipes de soins primaires, en appui aux leaders professionnels ;
- favoriser les pratiques pluriprofessionnelles et l'amélioration du service rendu aux patients et à la population desservie ;
- contribuer à la pérennisation des équipes de soins primaires.

L'URPS Kiné Bretagne soutient l'organisation de cette formation.

L'expérimentation article 51 OCTAVE (Organisation Coordination Traitements Âgé Ville Établissements de santé)

Octave

Ensemble, sécurisons l'accompagnement médicamenteux du patient senior dans son parcours chirurgical

Ceci est une expérimentation !
Vos professionnels de santé habituels et hospitaliers s'organisent pour fluidifier votre parcours médicamenteux dans le cadre de votre hospitalisation.

Vous aussi, faites partie du programme !

CONTACT 06 35 32 40 85
@contact@octave51.fr

L'expérimentation innovante OCTAVE est portée par : URPS PHARMACIENS PAYS DE LA LOIRE, URPS PHARMACIENS BRETAGNE

En partenariat avec : MaPUI LABS

Le projet OCTAVE, porté par les URPS Pharmaciens de Bretagne et des Pays de la Loire a été officiellement lancé en début d'année 2021.

Le but de ce projet est de sécuriser la prise en charge médicamenteuse des patients âgés, polymédiqués, ayant une chirurgie programmée. Le parcours OCTAVE repose sur la coordination de l'ensemble des professionnels de santé.

L'expérimentation a commencé en novembre 2021 sur le territoire de Fougères Agglomération, d'autres territoires rejoindront l'expérimentation en 2022.

L'URPS Kiné Bretagne soutient cette expérimentation qui prévoit à terme d'intégrer les Masseurs-Kinésithérapeutes dans le parcours OCTAVE.

L'Association GECO Lib'



Les URPS de la région Bretagne ont créé et développé l'association GECO Lib'. Elles participent à son financement et son fonctionnement.

Cette association loi 1901 accompagne les professionnels de santé libéraux qui souhaitent s'investir dans un exercice coordonné.

GECO Lib' apporte des outils, des compétences, des espaces d'échanges et un apprentissage partagé permettant aux professionnels de structurer leur exercice coordonné.

Très concrètement, il s'agit d'être dans une démarche de co-développement avec les acteurs du territoire. Cette approche permet :

- d'accompagner les professionnels de santé dans la définition et la mise en œuvre de leur projet afin de répondre à leurs besoins ;
- d'informer les professionnels de santé sur les différents dispositifs d'exercice coordonné possibles, les sources de financement et les modalités d'accompagnement ;
- accompagner les professionnels de santé dans la méthodologie de mise en œuvre de leur projet et leur apporter l'expérience et l'expertise de GECO Lib'.

Activité 2021 de l'association GECO Lib'

40 équipes ont été accompagnées par GECO Lib' en 2021 et plus précisément :

- **16** projets de Communauté professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) ;
- **15** projets de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) ;
- **3** projets d'Équipe de Soins Primaires (ESP) ;
- **2** projets d'Équipe de Soins Spécialisées (ESS) ;
- **1** association ;
- **3** informations sur l'exercice coordonné au sens large.

Accompagnement des CPTS de A à Z

Une méthodologie d'accompagnement des CPTS est proposée aux équipes qui le souhaitent.

GECO Lib' accompagne les équipes de la rédaction de la lettre d'intention au dépôt du projet de santé, elle peut aussi mettre à disposition un coordinateur sur une durée déterminée pour aider à la mise en place de la CPTS.

Le 12 avril 2021, le GECOo a été créé, c'est est un espace d'échanges et de partage d'expérience proposé aux coordinateurs des CPTS de la région Bretagne.

Quant au club CPTS, il s'est réuni 4 fois en 2021. Cette instance permet aux porteurs de projets CPTS d'échanger et de partager sur leurs projets et actualités. Elle est organisée et animée par GECO Lib'.

GECOVAX

Les objectifs du projet GECOVAX sont principalement d'augmenter la couverture vaccinale grippe des patients bretons et des professionnels de santé libéraux bretons.

Chaque année, l'équipe GECOVAX met à disposition le KIT GECOVAX composé de différents outils. Cette boîte à outils a été actualisée en 2021 et comprend :

- Un flyer idées reçues sur la vaccination grippe
- Une affiche permanence pour la vaccination grippe
- Un badge "je me vaccine, je vous protège"

Une fiche vaccination grippe : les repères

- Un tableau de vaccination grippe : qui vaccine qui ?
- Une boîte à outils pour promouvoir la vaccination contre la COVID-19 est également disponible en ligne.

En 2020/2021, près de 5000 professionnels de santé Bretons ont pu bénéficier de cette boîte à outils.

Le 12 octobre 2021, un webinaire sur la vaccination grippe a été organisé par GECO Lib'.

Vous retrouverez ci-dessous le programme de ce webinaire :

- La vaccination antigrippale : pourquoi se faire vacciner ? Dr KHATCHATOURIAN, infectiologue, responsable du centre de vaccination de Quimper ;
- La boîte à outils GECOVAX – que contient-elle ? Valérie BERTRAND, infirmière, membre du COPIL du projet GECOVAX ;
- Action pluriprofessionnelle sur la vaccination grippe – Retour d'expérience : Cyrille LE PAGE, infirmier à Saint-Brieuc, président de l'AssoSB à Saint-Brieuc, ayant mis en place une action pluriprofessionnelle ciblée sur la vaccination contre la grippe.



Franck ADRIAN, Président de l'URPS Kiné Bretagne, participe au COPIL GECOVAX.

Enfin, l'URPS Kiné Bretagne s'attache à relayer toutes les communications et outils GECOVAX à ses mandants.

Rédaction et mise en page:
Virginie MORIN, Franck ADRIAN

Comité de lecture :
Elus de l'URPS MKLB

Réalisation : URPS Kiné Bretagne
Septembre 2022